

**VILLE D'ARBOIS**  
**DEPARTEMENT DU JURA**

DEL 25.07.10-05

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 JUILLET 2025**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p><b>PRESENTS</b> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b> M. PETIGNY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER Mme LAMY pouvoir à M. ROBERGET</p> <p><b>ABSENT :</b> M. POULET</p> <p><b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme CHATEAU Christine</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 3	
Convocation du : 04/ 07 / 2025	

**DÉLIBÉRATION N° 05 :**

**Recrutement d'un agent contractuel à temps complet pour le remplacement du poste de Responsable des Ressources Humaines**

Madame la Maire informe que, en prévision du futur départ en retraite de l'agent en charge des Ressources Humaines, il s'avère nécessaire de le remplacer.

Une procédure de recrutement a été mise en place : appel et réception des candidatures, entretiens avec tous les candidats sélectionnés...

Vu la procédure de recrutement infructueuse d'un titulaire fonctionnaire de catégorie B, il est proposé de recruter un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article L332-8-2 du code de la Fonction Publique afin de pourvoir cet emploi,

VU le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-2,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :**

- **DONNER** son accord pour le recrutement d'un agent contractuel à temps complet, au grade de Rédacteur Principal 1ère classe (catégorie B) au 7<sup>e</sup> échelon, pour une durée de 3 ans à compter du 1er Octobre 2025.
- **DIRE** que cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut 604 indice majoré 513 pour une durée hebdomadaire de 35 heures.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du budget 2025

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Arbois, le 16 juillet 2025

La Maire  
Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,  
Christine CHATEAU